

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'EXPERTISE INTERNATIONALE

FORMULATION ET ELABORATION DES DOCUMENTS PROJET POUR VET TOOLBOX II EN COTE D'IVOIRE : Formation professionnelle et insertion dans les secteurs Numérique/TIC et Construction durable

I – DESCRIPTION DU PROJET

Expertise France, l'agence française d'expertise technique internationale, a démarré depuis février 2021 un nouveau projet en République de Côte d'Ivoire au sein du projet multipays VET Toolbox II, financé par l'Union européenne (DEVCO/INTPA).

Ce projet vise à accompagner les investissements européens dans 11 pays sélectionnés d'Afrique subsaharienne, parmi lesquels la Côte d'Ivoire, afin d'augmenter les effets positifs de ces investissements en termes d'emploi local et pour adapter la formation professionnelle, en lien avec les besoins du secteur privé. Il s'inscrit plus particulièrement dans le cadre du «Plan d'Investissement Extérieur» (PIE) de l'Union Européenne, lancé en 2017. Cette initiative d'investissement majeure mobilise l'investissement privé en Afrique en garantissant et en panachant les investissements. Entre 2017 et 2020, 4,5 milliards d'euros devraient mobiliser 44 milliards d'euros d'investissements du secteur privé. Le PIE privilégie 5 domaines d'investissement prioritaires : **1) énergie renouvelable et connectivité durable, 2) financement des micros, petites et moyennes entreprises, 3) agriculture durable, entrepreneurs ruraux et agro-industrie, 4) villes durables et 5) numérisation pour le développement durable.**

Le projet VET Toolbox II, d'un montant total de 15 millions d'€ a été signé en novembre 2020 pour une durée totale de 48 mois. Il est mis en œuvre par un consortium d'organisations dont fait partie Expertise France. Le budget alloué à Expertise France pour son action, couvrant la Côte d'Ivoire et le Congo-Brazzaville est de 2 441 602 euros. Le budget estimatif réservé pour La Côte d'Ivoire est de l'ordre de 1 200 000 euros.

L'objectif global de l'action est de mieux satisfaire aux besoins en capital humain des programmes d'investissement et de développement des chaînes de valeur et d'approvisionnement dans certains pays d'Afrique subsaharienne. Par pays d'intervention, cela se traduira prioritairement par **i) la formation (initiale ou continue) de 400 personnes, ii) l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi de 280 personnes, avec une attention particulière accordée à l'insertion professionnelle des femmes (au moins 35%) et des jeunes (au moins 40%) et iii) le soutien à 4 centres d'EFP (publics ou privés) à travers la formation de personnel/la formation de formateurs/l'achat d'équipements.**

Les principes d'intervention de VET Toolbox II sont définis comme suit :

- Impact sur l'emploi : toute l'action étant axée sur l'amélioration de la situation de l'emploi pour la population locale, cet élément est essentiel.
- Planification centrée sur les investissements : idéalement, toutes les activités sont planifiées autour des (prochains) investissements appuyés par l'Union européenne, notamment les secteurs PIE dans les pays ciblés.

- Ajout de valeur locale au cœur du projet : les axes prioritaires sont la création d'emplois locaux et la croissance des PME locales, bénéficiant à la population et à l'économie locales.
- Approche axée sur les opportunités : l'action prévoit de faire des investissements (prévus) le point de départ de ses activités. Il est possible de percevoir chaque investissement comme une opportunité de créer un apport de valeur locale.
- Renforcement des capacités : pour assurer la durabilité de l'action, le renforcement des capacités sera généralisé dans toutes les interventions, si possible.

L'objectif spécifique VET Toolbox II qui en découle est de **renforcer le développement des compétences et l'EFP axés sur la demande pour répondre aux besoins des investissements**.

Pour atteindre ces objectifs, le programme se décline en trois axes, avec des pistes d'activités pré-identifiées dans le document contractuel « Description de l'Action » et qu'il convient de préciser et d'opérationnaliser dans le cadre du démarrage du projet. L'approche souhaitée par Expertise France est de développer une « boîte à outils » (Toolbox) flexible et adaptable, proposant un appui calibré sur les besoins exprimé. Cette approche devrait se décliner dans les trois axes généraux du projet :

(1) Encourager le dialogue public-privé sur les compétences tournées vers l'emploi et la formation professionnelle

La coordination entre les acteurs publics et privés de la formation professionnelle et de l'emploi est une des conditions nécessaires pour un marché du travail efficace et générateur d'emploi. Souvent, dans les pays d'intervention ciblés, cette absence de coordination - ou une coordination insuffisante – résulte dans un décalage entre les besoins des entreprises en capital humain et la formation proposée. Pour remédier à cela, le programme mènera des actions afin d'encourager/de renforcer le dialogue inter-acteurs et de permettre le développement de compétences orientées vers l'emploi.

Des actions envisagées pour cette composante ont été identifiées : renforcement des plateformes de dialogue existantes ; évaluation sectorielle des besoins du marché du travail et identification des compétences requises ; promotion de partenariats pour l'emploi avec des acteurs économiques ; incitation des investisseurs à l'embauche locale.

(2) Appuyer les acteurs de la formation professionnelle pour développer leurs compétences et mieux adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins des entreprises

Axe majeur de l'action, il vise à développer les compétences des acteurs en terme d'analyses du marché du travail par secteur, afin d'identifier les secteurs les plus porteurs d'emploi et leurs besoins spécifiques. Se basant sur les activités menées sous l'axe (1), les acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle sont amenés à travailler ensemble afin de développer conjointement les formations les plus adaptées aux opportunités de travail. Cela passera notamment par la formation de formateurs, la formation initiale et continue ainsi que la valorisation de compétences.

Exemples d'activités identifiées pour cet axe : formation de formateurs, appui aux entreprises locales pour une meilleure formation sur le développement des ressources humaines, sensibilisation aux questions de santé et sécurité au travail et aux normes internationales en matière d'emploi, développement et adaptation de curricula de formation, ...

(3) Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les acteurs de la formation professionnelle

Capitalisant sur les activités mises en place dans les axes (1) et (2) ainsi que sur la mise en œuvre générale du projet, cet axe vise à encourager l'échange d'informations et de bonnes pratiques avec l'ensemble des partenaires du programme et au-delà. Cet échange permettra notamment aux partenaires

de s'appuyer sur des exemples concrets de réussite et/ou de leçons apprises dans le cadre de futures actions.

Des activités de type animation d'un forum de discussion thématique, partage d'information sur des modèles pilotes efficaces et des solutions innovantes, la création d'une cellule d'appui et de conseil aux PME et aux centres de formations professionnelles... sont envisagées ici.

Les bénéficiaires finaux de l'action incluent les entreprises européennes et/ou locales bénéficiant d'investissements européens, les employés bénéficiant d'une formation professionnelle continue (développement de compétences), les apprentis et stagiaires des centres de formation professionnelle ainsi que les demandeurs d'emploi bénéficiant de formation professionnelle initiale, les centres de formation bénéficiant d'actions d'appui à travers le projet.

II – CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

En Côte d'Ivoire, une première étude réalisée par Expertise France fin 2021 a permis d'identifier le secteur des NTIC comme un secteur d'intérêt pour le projet, sans que les actions à mener et les partenaires à mobiliser n'aient pu être clairement identifiés.

Aussi, Expertise France a relancé la phase d'identification d'opportunités/scénarios pour préciser les actions à engager dans le secteur des NTIC et identifier d'autres secteurs potentiels pouvant s'inscrire dans le cadre des actions portées par VET Toolbox II. Pour ce faire une nouvelle mission exploratoire conduite en avril 2022 par un expert international a permis de confirmer la priorité donnée aux secteurs des NTIC et de la construction bioclimatique/durable, en accord avec la Délégation de l'Union Européenne à Abidjan. Durant la mission, des consultations avec les entreprises ivoiriennes et européennes implantées en Côte d'Ivoire dans ces secteurs ont eu lieu et ont permis de dégager des axes d'action concrets pour VET Toolbox II.

Dans la continuité de cette mission exploratoire, les objectifs de la présente prestation sont de :

1. Poursuivre les discussions avec les partenaires pré-identifiés et **rencontrer les acteurs de la formation professionnelle** en Côte d'Ivoire pour **opérationnaliser les pistes explorées** dans ces 2 secteurs:

- Il est entendu les pistes identifiées doivent pouvoir faire l'objet d'actions de (i) dialogue public-privé sur les compétences tournées vers l'emploi et la formation professionnelle ; (ii) d'appui aux acteurs de la formation professionnelle pour développer leurs compétences et mieux adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins des entreprises ; (iii) d'échange de bonnes pratiques entre les acteurs de la formation professionnelle.
- De même les actions doivent être en capacité de répondre aux résultats quantitatifs attendus a minima au niveau de chaque pays par VET Toolbox II : (i) formation (initiale ou continue) de 400 personnes ; (ii) insertion professionnelle ou maintien dans l'emploi de 280 personnes, avec une attention particulière accordée à l'insertion professionnelle des femmes (au moins 35%) et des jeunes (au moins 40%) et (iii) soutien à 4 centres d'EFP (publics ou privés) à travers la formation de personnel/la formation de formateurs/l'achat d'équipements.
- L'approche « boîte à outils » devra être prise en compte pour développer des actions flexibles dans leur contenu et les modalités d'intervention envisagées, pour répondre à la fois aux besoins quantitatifs et qualitatifs du projet, mais aussi à l'opportunité de développer des modes de faire innovants dans le cadre du projet.
- Enfin, les actions devront être portées, ou à défaut soutenues, par des acteurs présentant des dynamiques d'emplois s'inscrivant dans une approche prospective à court et moyen terme.

2. Mener des concertations avec les entreprises et autres acteurs identifiés dans ces deux secteurs afin de définir les actions à mettre en œuvre, via la formation professionnelle notamment de jeunes et de femmes, **répondant à des besoins en compétences identifiés.** Il s'agit de convenir avec les entreprises du type de « nouvelles » compétences nécessaires à leurs activités et développement, de confirmer avec elles les possibilités et moyens d'y répondre via des actions de formations professionnelles et d'établir une analyse des besoins à couvrir sur environ un an (il n'est pas prévu une étude fine des besoins en main d'œuvre mais plutôt des analyses sur chaque secteur via l'identification des « nouvelles » compétences attendues et en conséquence du volume d'emplois à promouvoir et/ou à soutenir en terme de renforcement des compétences).

3. Formaliser les engagements des entreprises pour leur intervention dans le cadre du projet VET Toolbox II, afin de favoriser leur adhésion et leur implication dans le projet (via des MoU/accords de partenariat/...).

4. Présenter les actions retenues et le cadre opérationnel proposé à la DUE d'Abidjan pour échange à l'issue de la mission de terrain. Cette réunion de validation sera la dernière étape avant de soumettre le Plan d'Action Pays à la DUE pour relecture.

5. Rédiger le Plan d'Action Pays (mise en cohérence de la partie 1 – contexte, descriptif – et rédaction de la partie 2– opérationnelle – du document) et ses annexes opérationnelles et budgétaires, sur la base de ce qui aura déjà été produit. Le PAP sera accompagné des documents suivants : cadre logique, budget et chronogramme, accords de partenariat/conventions déjà signés avec les partenaires identifiés.

III – Tâches et activités principales

L'expert.e sera placé.e sous la responsabilité de la chargée de projets au siège d'Expertise France et sous la supervision de la responsable de pôle Education/Formation professionnelle/Emploi.

La liste suivante n'est pas exhaustive, les missions et activités énoncées ne sont pas limitatives :

- Lecture des documents contextuels et projet existants ;
- Organisation pratique de la mission à Abidjan avec l'appui d'Expertise France;
- Réalisations d'entretiens avec les partenaires et parties prenantes sur le terrain dans les secteurs identifiés. Ces entretiens visent à valider les actions (qualitatives et quantitatives) envisagées. Des rencontres devront notamment être organisées avec les acteurs de la formation professionnelle (pas encore rencontrés) afin de vérifier leurs capacités à répondre aux besoins identifiés et à s'intégrer au projet;
- Développement du cadre opérationnel du projet VET Toolbox II en Côte d'Ivoire : logique d'intervention, définition des activités envisagées, mode opératoire, formalisation des partenariats, ...;

- Organisation d'un atelier de validation VET Toolbox II en Côte d'Ivoire avec les principales parties prenantes afin d'acter les actions envisagées. Une réunion de fin de mission sera également organisée avec la DUE à Abidjan ;
- Rédaction du Plan d'Action Pays (PAP) et de ses annexes opérationnelles et budgétaires, sur la base de l'existant ;
- Rédaction des TDR pour le recrutement de l'équipe-projet et des expertises clés à recruter.

IV – Méthodologie de travail

Sous la supervision de la Chargée de projet, l'expert.e conduira la mission selon l'approche suivante :

- **Phase de lecture et d'appropriation des documents projet déjà produits et réunion de tuilage avec l'expert ayant mené la mission d'exploration.** Cette phase sera menée à distance.
- **Phase de consultation de tous les partenaires internationaux et locaux pré-identifiés :**
 - o Identification des besoins, des attentes et des ressources existants,
 - o Clarification des rôles et attendus mutuels,
 - o Co-construction de la logique d'intervention (théorie du changement)
 - o Dimensionnement et contenu des actions envisagées,
 - o Obtention d'un avis ou d'un consensus de l'ensemble des parties prenantes, via la signature d'accords de partenariat.

Cette phase se déroulera sur le terrain en Côte d'Ivoire, en tenant compte des restrictions de voyage et de la situation sanitaire.
- **Phase de rédaction:** Durant cette phase l'expert.e aura à rédiger :
 - o un rapport de mission présentant les différents contacts et entretiens menés au cours de la mission à Abidjan ;
 - o le PAP et ses annexes opérationnelles ;
 - o les TDR pour l'équipe-projet et les expertises clés à mobiliser.

Cette phase sera menée à distance.

Expertise France, par la chargée de projet,

- o contribuera à la préparation de la mission et à la coordination avec l'expert précédent ;
- o organisera une réunion de suivi- avancement de la mission avant la tenue de la réunion à la DUE en fin de mission. A ce titre, Expertise France fera une relecture qualité du diaporama qui sera présenté à la DUE ;
- o orientera l'expert.e sur les profils requis pour l'équipe-projet et organisera le recrutement de l'équipe et de l'expertise clé pour la phase de mise en œuvre du projet.

V – Durée de la Mission

La mission se déroulera à compter du 9 mai 2022 sur la base de 20 hommes/jour dont 10 (plus si besoin) en Côte d'Ivoire. Les livrables finaux et validés sont attendus pour le 20 juin 2022 au plus tard. Nous suivrons de près les restrictions en matière de voyages et la situation sanitaire locale pour adapter la mission au besoin.

VI – Calendrier indicatif et délais

Durée et période indicative	Tâches principales
2 JO (semaine du 09/05/2022)	Phase de revue documentaire, réunion de tuilage et organisation de la mission terrain
10 JO (dates à définir entre 16/05/2022 et 31/05/2022)	Phase de consultation des partenaires internationaux et locaux du projet à Abidjan pour la définition du cadre opérationnel du projet
8 JO (1 ^{ère} quinzaine de juin 2022 et 2 JO courant juillet 2022 pour la reprise du PAP sur la base de commentaires de la DUE)	Phase de rédaction : <ul style="list-style-type: none">○ Rédaction du rapport de mission ;○ Rédaction du PAP et de ses annexes opérationnelles et budgétaires ;○ Rédaction TDR de recrutement de l'équipe-projet et de l'expertise clé

Le total estimatif est de 20 JO d'intervention dont 10 en Côte d'Ivoire.

IV – LIVRABLES ATTENDUS

1. Diaporama de présentation des actions destiné à la DUE (réunion de restitution) ;
2. Rapport de mission présentant les entretiens menés au cours de la mission à Abidjan et incluant des suggestions/identification de personnes ressources pour le projet VET Toolbox II en Côte d'Ivoire ;
3. Plan d'Action Pays et ses annexes opérationnelles et budgétaires (cadre logique, budget, chronogramme, accords de partenariat/conventions);
4. Proposition de TDR pour le recrutement de l'équipe-projet et de l'expertise-clé.

V – PROFIL SOUHAITE

❖ Exigences générales du poste :

- Connaissance des domaines du développement du secteur privé/ investissements et climat des affaires et du montage de partenariats public/privé, notamment dans les secteurs retenus par VET Toolbox II. Une expérience préalable en Côte d'Ivoire est souhaitée ;
- Expérience dans le secteur de la formation professionnelle, idéalement en Côte d'Ivoire ou dans un pays de la région ;
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et d'écoute
- Grandes qualités de communication : sens de la diplomatie et de la communication avec des partenaires privés ou publics, locaux et internationaux.
- Disponibilité et flexibilité pour les déplacements dans les différentes régions de mise en œuvre du projet ;
- Une bonne compréhension de la manière dont les projets d'investissement peuvent et doivent stimuler la croissance économique inclusive et l'emploi.

❖ Formation :

- Master ou équivalent en développement/financement du secteur privé ou en gestion de projet/coopération internationale ou équivalent ;
- 15 ans d'expérience professionnelle minimum ;
- Expérience managériale de gestion et mise en œuvre de projets de développements multipartenaires

❖ Compétences métier :

- Compétences démontrées en développement de projets internationaux, en particulier sur fonds européens/UE (10 ans d'expérience professionnelle minimum);
- Capacité à mener un dialogue avec des partenaires publics et privés, dont les organismes de formation professionnelle et représentants du secteur privé et des partenaires sociaux ;
- Capacité à construire, coordonner et animer des ateliers ;
- Capacité à produire un diagnostic, à concevoir et proposer une solution adaptée au contexte ;
- Bonnes capacités d'analyse de contexte.

❖ Compétences transversales :

- Capacités à décrypter et analyser les enjeux et objectifs d'une action ;
- Capacités organisationnelles : sens des responsabilités, autonomie, rigueur et méthode.
- Capacité d'adaptation et de réactivité face à des situations imprévues.
- Capacités de négociation et aptitude à la prise de décision.
- Capacité à fédérer des acteurs autour d'objectifs communs.
- Excellente maîtrise du français, écrit et parlé (capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse...).
- Excellente maîtrise de l'informatique et des outils bureautiques.

VI – MOYENS ET CONDITIONS DE REALISATION

Expertise France mettra à disposition de l'expert(e) toute la documentation pertinente en sa possession. L'expert(e) devra disposer de son propre matériel informatique.

La mission se déroulera à distance et inclura une mission terrain de 10 jours en Côte d'Ivoire (Abidjan voire provinces).

Les frais relatifs à la mission en Côte d'ivoire (billet d'avion, perdiem, autres frais) seront pris en charge par Expertise France.

Un contrat de prestation de service sera établi par Expertise France. La prestation sera rémunérée forfaitairement à l'issue de la mission de terrain et après remise et validation des livrables liés à la mission de terrain.

Les frais de perdiem et d'approche seront payés par avance (75%) avant le démarrage de la mission de terrain et soldés après la mission de terrain sur la base des justificatifs présentés.